



Date de la convocation :
09/04/2026
Date d'affichage : 09/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 10

L'an deux mil vingt-six, le seize avril à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Corinne ZAETTA, Christian SORTON, Jean-Claude SILLET, Stéphanie SALSI, Fabien LOBJOIT, Stéphanie SAUVAGE, Cédric DEBATY, Maud THENOT, Justine LEBERGUE.

Secrétaire de séance : Fabien LOBJOIT.

DELIBERATION N° 2026/04/03

OBJET :

Vote CFU 2025
Budget principal

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Philippe AUBIER a été désigné comme président de séance, le maire devant quitter la salle au moment du vote.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 1612-12 et 13,

Vu le Compte Financier Unique (CFU), transmis par la DDFIP, présenté à la commission des finances du 07 avril 2026

Considérant que le CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des résultats de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- de donner acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Compte financier unique principal		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section fonctionnement	Réalisations de l'année	203862.47 €	208520.50€	+ 4 658.03€
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			+ 122 979.26€
	Résultat de clôture de la section de fonctionnement			+ 127637.29€
Section investissement	Réalisations de l'année	32858.02€	9 295.06€	- 23 562.96€
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			- 24793.24€
	Solde d'exécution de la section d'investissement			+ 1 230.28 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	11 035 €	0 €	- 11 035€
Solde cumulé section d'investissement (y compris RAR)				- 9 804.72€

- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- d'autoriser le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à sa publicité.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026

ID : 051-215100751-20260416-DELIB20260403-DE



Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Branscourt

Le : 20/04/2026

Le Maire

Pierre LHOTTE

